



M 4001-4006

INTERNATIONAL CHART SERIES
SÉRIE DE CARTES INTERNATIONALES

NORTH ATLANTIC OCEAN/Océan Atlantique Nord
GULF OF MAINE
TO STRAIT OF BELLE ISLE
AU DÉTROIT DE BELLE ISLE

Scale 1:3 500 000 (1:22°30'N) Echelle

Projection : Mercator

DEPTHS are in metres and are reduced to Chart Datum (Lowest Normal Tide).
LES PROFONDEURS sont en mètres et sont réduites au zéro des cartes (la marée normale la plus basse).

ELEVATIONS, spot elevations and clearances are in metres above High Water. Large Tides.
LES ALTITUDES, les points cotés et les hauteurs sont en mètres au-dessus de la haute mer.

HORIZONTAL DATUM: This chart is drawn on North American Datum 1983 (NAD 83) which, at this scale, is equivalent to WGS 84. Positions derived from GPS, Loran-C or Loran-D coordinates are given in WGS 84. Other positions are given in NAD 83. The positions are given in WGS 84 coordinates unless otherwise stated.

SOURCES: Compiled by the Canadian Hydrographic Service from information to 1998.
SOURCES: Rédigé par le Service hydrographique du Canada d'information jusqu'à 1998.

For Symbols and Abbreviations, see Chart No. 1.
Pour les signes conventionnels et les abréviations, consulter la carte n° 1.

DOUBTFUL DATA: Reported but unconfirmed depths or dangers are indicated by an enclosing dotted line.
DONNÉES DOUTEUSES: Des profondeurs et des dangers signalés mais non confirmés sont indiqués par un encadrement pointillé.

CABLES
The symbols for submarine and overhead cables are as follows: solid lines for cables connecting electric power, sites of high voltages, and other uses of electric cables; broken lines for cables used for telegraph or other purposes; and dotted lines for cables used for other purposes. The symbols for cables are shown in the vicinity of submarine cables. The presence of an overhead cable may be indicated by a dashed line. For more information on cables, see the appropriate volume of the Sailing Directions.

LES Lignes conventionnelles des câbles sous-marins et aériens sont indiquées comme suit: lignes solides pour les câbles connectant l'électricité, sites de haute tension, et autres utilisations de câbles électriques; lignes brisées pour les câbles utilisés à des fins de télégraphie ou d'autres fins; et lignes pointillées pour les câbles utilisés à d'autres fins. Les symboles des câbles sont indiqués dans la proximité des câbles sous-marins. La présence d'un câble aérien peut être indiquée par une ligne brisée. Pour plus de renseignements, consultez l'avis aux navigateurs et le volume approprié des Instructions nautiques du SHC.

ADDS TO NAVIGATION
Pour les renseignements complémentaires sur les aides à la navigation, le grand tableau des aides et les listes de feux, bouées et balises sont à consulter.

ADDS À LA NAVIGATION
Pour les renseignements complémentaires sur les aides à la navigation, on doit consulter les cartes à plus grande échelle et le Livre des feux, des bouées et des balises de ce port.

HYDROCARBON EXPLORATION
Extensive hydrocarbon exploration is underway in the waters off the east coast of Canada. Many are shallow, but some platforms, riggy vessels or seismic survey vessels may be encountered underway or at anchor. Information regarding the latest positions of these vessels may be obtained upon request from ECARD CANADA.

EXPLOIATION D'HYDROCARBURE
Une vaste exploration d'hydrocarbure est actuellement en cours le long de la côte est du Canada. Les plateformes peu profondes, les navires riggy ou les navires de prospection sismique peuvent être rencontrés en route ou à l'ancre. Les renseignements concernant les dernières positions de ces navires peuvent être obtenus sur demande auprès d'ECARD CANADA.

FISHING ZONE
The limits of the Fishing Zone south of the maritime boundary established by the decision of the International Court of Justice on October 12, 1984 are without prejudice to any negotiations or to any question which may be adopted by Canada respecting the seaward extension of that boundary.

ZONE DE PÊCHE
Les limites de la Zone de pêche au sud de la frontière maritime établie par la décision de la Cour internationale de Justice le 12 octobre 1984 sont sans préjudice de toute négociation ou de toute question qui peut être adoptée par le Canada au sujet de l'extension vers le large de cette frontière.

Magnetic Variation Curves are for the 1984 epoch. Figures in parentheses indicate the annual change.
Les courbes de déclinaison magnétique correspondent à l'époque 1984. Les chiffres entre parenthèses représentent la valeur de la variation annuelle.

NEWFOUNDLAND/TERRE-NEUVE (LABRADOR)

QUEBEC/QUÉBEC

NEW BRUNSWICK/NOUVEAU-BRUNSWICK

NOVA SCOTIA/NOUVELLE-ÉCOSSE

NEWFOUNDLAND/TERRE-NEUVE

THE GRANDS BANKS OF NEWFOUNDLAND/LES GRANDS BANC DE TERRE-NEUVE

LABRADOR BASIN/BASSIN DU LABRADOR

NEWFOUNDLAND BASIN/BASSIN DE TERRE-NEUVE

SOHM ABYSSAL PLAIN/PLAINE SOHM

